



### Avant - propos

Il s'agit de la première Lettre d'une nouvelle phase pour DEI, une phase qui a commencé avec l'XI Assemblée General International de DEI.

Je profite de cette occasion pour remercier toutes les personnes qui ont activement contribué à la réussite de cet événement, en particulier toutes les sections nationales de DEI, les vrais acteurs de ce mouvement mondial, et je remercie également le Conseil exécutif International sortant pour son engagement soutenu et très inspirant envers le secrétariat international. Je voudrais aussi souhaiter la bienvenue au Conseil nouvellement établi, avec qui, je suis sûre, l'ensemble du mouvement maintiendra et améliorera son rôle et position parmi les autres organisations de droits de l'enfant.

C'est avec plaisir que le secrétariat international a accueilli cet important événement et le travail de nombreux stagiaires et bénévoles qui ont soutenu la préparation et le suivi doit être reconnu, comme nous avons eu des résultats très positifs.

Je suis sûre, et je l'ai déjà vu apparaître au cours de l'année 2011, qu'à partir de maintenant il y aura un engagement plus fort des sections nationales vers le secrétariat international et vice-versa ; ceci est une tendance croissante et je suis certaine que nous pouvons trouver de plus en plus de moyens de collaborer.

Au nom du secrétariat international, je tiens à remercier toutes ces sections de DEI qui étaient plus enclines que d'autre à généreusement soutenir le secrétariat international à la fois financièrement et/ou techniquement, tels que : l'Argentine, l'Australie, la Belgique, la Bolivie, le Brésil, le Canada, le Costa Rica, la France, l'Italie, les Pays-Bas, la Palestine, le Paraguay, la Sierra Leone, la Suisse, l'Ouganda, l'Uruguay; parmi eux un très spécial merci à l'Australie, la Belgique, les Pays-Bas et la Palestine qui ont été extraordinaire dans leurs efforts pour soutenir le secrétariat international. Je ne dois pas oublier les membres associés ( le Mexique et le Pakistan) pour leurs contributions et aussi toutes les autres sections, qui malgré les difficultés ont ressenti le besoin de s'impliquer dans le mouvement mondial et le secrétariat international.

En dehors de nos deux principaux événements (les cours de formations et l'assemblée générale), au cours de la même semaine de mars, l'assemblée générale du groupe des ONG pour le Comité des Droits des Enfants (désormais officiellement « Action Internationale pour les Droits des Enfants ») a eu lieu. DEI représenté par le secrétariat international et une section nationale, fait également désormais parti du comité de direction. De plus au cours de cette semaine, la réunion du Conseil des ONGs pour le suivi de l'étude sur la violence (maintenant officiellement « Le Conseil International d'ONG sur la violence contre les enfants ») a eu lieu à Genève ; l'objet de son travail futur sera la recherche sur les pratiques traditionnelles néfastes, à la lumière de la préparation d'un important rapport sur le sujet qui sera présenté à New York au cours des débats de l'ONU, d'octobre de l'Assemblée générale sur les droits des enfants et la violence contre ces derniers.

Comme vous le constaterez en lisant cette édition du bulletin d'information, nous avons décidé de mettre en évidence une ou plusieurs sections nationales dans chaque édition (pour cette première fois l'Angola sera mis à l'honneur). L'idée de se concentrer sur les activités et la structure de certaines sections nationales est également mis en évidence par les pages individuelles consacrées aux sections nationales que DEI Italie, en collaboration avec le SI, mettent en place et téléchargent [sur notre site Web](#) . Nous vous encourageons donc à partager de l'information pertinente et à jour avec nous, afin qu'il puisse être présenté à la fois sur le bulletin et sur le site.

Je vous souhaite une agréable lecture.

Ileana





### Aperçu de la pré-Assemblée et de l'Assemblée Générale (9-11 Mars 2012)

DEI A RÉALISÉ UNE RÉUNION le Vendredi, 9 mars 2012 journée précédant l'Assemblée générale du Samedi 10 mars comprenant deux cycles de discussion : un premier cycle dédié à une discussion ouverte et un deuxième qui se voulait plus concret, avec des propositions, suggestions prévus pour l'élaboration d'un document plus complet. Il y avait cinq groupes de travail durant le premier cycle : le premier en charge des stratégies et de la structure, le deuxième sur le genre et le code d'éthique, le troisième sur le plaidoyer, le quatrième sur la communication et enfin un groupe de travail pour la réforme des Statuts.

DEI en tant que mouvement s'est toujours engagé pour renforcer les Droits humains, d'inclure davantage les Droits des Enfants et de défendre une vision évolutive. Tout ceci ne serait possible sans le rôle crucial que joue le Secrétariat international à Genève qui travaille à la mise en œuvre de la Convention au niveau national et international mais surtout met en œuvre les priorités de DEI au niveau national et international. Par ailleurs, le Comité exécutif joue un rôle clef consistant à soutenir le Secrétariat, à prendre des décisions au nom de l'Assemblée générale. Sans oublier les sections nationales qui promeuvent l'image de DEI et partagent des informations avec le Secrétariat.

Concernant les priorités de DEI, un accent particulier est porté sur la justice pour mineurs, encore impopulaire auprès des gouvernements et donateurs. La suggestion de créer une « task force permanente » dédiée à la collecte des fonds nationaux et internationaux a été faite, d'engager des consultants en matière de collecte de fonds, décentraliser certaines tâches réalisées par le Secrétariat. De plus, la question de coûts liés à la position géographique du Secrétariat a été discutée. Pour plus de visibilité, beaucoup de représentants étaient favorables au maintien du Secrétariat à Genève.

Les points forts ressortis des différents débats ont été les suivants : La nécessité de repenser à une thématique secondaire telle que le travail des Enfants, l'éducation, etc. La création de bureaux régionaux a été en-

visagée et la professionnalisation du mouvement à différents niveaux. Mais le point saillant a été de souligner l'importance d'être davantage plus concret dans la réalisation de ses actions. Des critiques ont été faites. La non-prise en compte des expériences nationales, puis l'absence d'une analyse politique mais aussi les lacunes du rapport sur la vision du mouvement à long terme.

Les représentants des différentes régions ont fait des propositions.

- Amérique Latine : la région d'Amérique Latine a proposé l'utilisation de SWOT (Forces, faiblesses, opportunités, menaces) pour rendre visible les aspects internes et externes ainsi que les différents risques et défis que comportent les différents scénarios. Le représentant de la région a présenté deux principaux défis : le temps nécessaire pour réaliser cette étude et la création d'un instrument permanent de suivi. Concernant la structure jugée pyramidale et assez rigide, une approche plus participative a été mise en avant.

- Afrique : Le représentant de l'Afrique a indiqué que certaines sections travaillaient comme des ONG et d'autres en tant qu'associations formées seulement de bénévoles. Concernant la structure, il a suggéré qu'en plus d'un Vice président, qu'il y ait un Comité qui puisse soutenir le travail du Vice président et du Secrétariat International.

- Europe et le Reste du Monde : le groupe pour le Reste du Monde a discuté de 2 points importants : le rôle du Secrétariat qui devrait être renforcé et disposer d'un personnel adapté. Ainsi qu'une analyse plus approfondie sur la collecte de fonds. L'autre point important étant l'élargissement du champ d'action de la justice pour mineurs.

L'Assemblée Générale du Samedi, 10 mars 2012 a débuté par un discours du président de l'organisation, Mr. Rifat Kassis dont le mandat allait prendre fin le jour d'après. Mr. Kassis a évoqué ses nombreuses visites, sa participation dans la collecte des fonds. Pour des raisons financières, il n'a pas pu visiter toutes les sections.

*Aperçu de la pré-assemblée... (continue en page 2)*



## Bulletin DEI

- Mai 2012

### *Aperçu de la pré-assemblée ... (suite de la page 1)*

Il recommande à son successeur d'intensifier ces visites car ce serait le meilleur moyen de motiver une section. Il a également tenu à remercier toutes les sections qui ont manifesté leur solidarité à la section de Palestine lors de la Guerre à Gaza mais aussi en Colombie lorsque des bureaux du DEI y ont été vandalisés. Les conférences de Palestine en 2010 et de l'Ouganda en 2011 ont été pour lui une manière de rendre l'organisation plus visible et renforcer son image sur la scène internationale. Au niveau régional, des ateliers ont été réalisés (Jordanie) et d'autres projets sont en cours. De plus, des réseaux avec d'autres organisations ont été créés. Un comité préparatoire a notamment vu le jour récemment.

Le vice-président Mr. Abdoul Kemokai, en tant que représentant des sections africaines est revenu sur les activités qu'il aurait menées entre 2009-2011. L'un des éléments positifs a été la rencontre au Kenya au cours de laquelle des objectifs clairs ont été fixés pour influencer la justice pour les mineurs en Afrique. Il a aussi participé à des forums (CSOs Forum), à des conférences en Ethiopie ou encore à Kampala et visité les sections telles que le Libéria, l'Ouganda. Des défis seraient encore à surmonter selon lui notamment la multiplicité et la diversité des langues parlées, les coûts de déplacement. Il a toutefois appelé aux sections africaines d'être davantage proactives, qu'elles aient moins d'attente vis à vis du Secrétariat et du Comité. De plus, il serait également nécessaire a-t-il affirmé, de trouver d'autres domaines d'intervention et de participer à des rencontres internationales.

Concernant les Amériques, un projet régional impliquant sept pays a été mis en place et des rencontres ont été organisées afin d'améliorer la visibilité du mouvement. Des alliances ont vu le jour: Le Mouvement Mondial pour l'Enfance qui est un noyau reliant des différentes organisations telles que l'Institut interaméricain pour l'Enfance, Save the Children, etc. DEI a également participé de manière active au forum latino-américain de Buenos Aires sur les Enfants. De plus, des rencontres avec d'autres organes ont été organisées notamment avec l'Organisation de prévention contre le Crime ou avec la Commission Intera-

méricaine des Droits de l'Homme. Enfin, il y a eu des visites des sections dont le but était de faire connaître le travail aux différentes sections locales. Ce projet régional a été accepté jusqu'en 2013, en revanche le budget s'est vu être réduit de manière significative, ce qui rend difficile la réalisation de ces tâches.

S'agissant enfin de DEI en tant que mouvement international en Europe, il n'existe pas une coordination entre différentes sections, pour des raisons financières. La rédaction d'un guide sur la justice pour mineurs avait été suggérée, ainsi qu'une étude plus approfondie de la question. La question de la langue et de l'autonomie des sections reste des défis à surmonter. Il y a eu peu d'échanges entre les sections. La section de Macédoine qui avait été suspendue en 2008 n'est plus jamais réapparue, il en est de même pour la Section espagnole. Des échanges plutôt informels ont cependant eu lieu à Bruxelles, notamment la Conférence sur la Justice juvénile qui a réuni presque toutes les sections européennes et du Moyen Orient qui s'était fixée 21 objectifs dont: l'amélioration de la justice pour mineurs, garantir l'accès gratuit à un avocat. Néanmoins, la mission de coordination n'a pas pu être activée car chaque section a ses priorités nationales de développement.

Dimanche, 11 Mars 2012 était le dernier jour d'une longue semaine de formation et d'échanges sur l'avenir de l'organisation en tant que mouvement actif dans la défense et la promotion des Droits des Enfants à travers le monde. Le thème abordé portait sur la composition des membres de DEI, plus précisément sur la situation des sections et les accréditations. Une trentaine de sections étaient présentes à l'Assemblée. Deux sections ont par ailleurs été admises en tant que membres définitifs: Le Libéria (nouvelle section) et le Zimbabwe ('New Hope Foundation'), nous félicitons leur entrée. Finalement nous tenons à féliciter les nouveaux membres du Conseil Exécutif international, composé d'un président, deux représentants d'Afrique, deux représentants des Amériques, ainsi que deux représentants d'Europe et du reste du monde.



### Présentation des nouveaux membres du Comité Exécutif International

#### Mr. Benoit Van Keirsbilck (Belgique), Président

**« Je souhaite participer au développement d'un mouvement fort, solidaire, engagé et déterminé qui de manière systématique met les Droits de l'Enfant au centre des préoccupations et dénonce les violations de ces droits les plus graves »**



Je suis à ce jour président de la section DEI Belgique et fais partie du Comité exécutif depuis deux mandats (élu en 2005 et réélu en 2008) en tant que trésorier et à ce jour président Mondial de DEI. Mon engagement dans le domaine des droits des enfants est considérable ; Directeur du Service droit des jeunes (SDJ) de Bruxelles depuis plus de vingt ans, rédacteur en chef du Journal Droit des jeunes (JDJ), membre fondateur et président de l'organisation Défense des enfants international- Belgique (DEI) et membre fondateur du Centre interdisciplinaire des droits de l'enfant (Cide).

DEI a un potentiel très important et je suis persuadé qu'il est possible d'utiliser ce potentiel de manière beaucoup plus conséquente pour réellement faire la différence dans la recherche d'un meilleur respect des droits de l'enfant. L'ensemble des structures du mouvement, les sections, les bureaux régionaux (qui n'existent pas partout), le Secrétariat international et le Comité exécutif international apportent chacun une dimension importante au mouvement et il convient de les arti-

culer le mieux possible ensemble pour garantir le fonctionnement le plus efficient ; l'ensemble des groupes de travail qui se sont réunis pour préparer l'AGI montrent un dynamisme important dans le Mouvement et c'est là-dessus qu'il faut tabler.

L'organisation de la Conférence de Kampala, notre participation au Conseil de suivi de l'étude sur la violence, le fait que nous assurons le secrétariat du Panel interagences des NU sur la Justice juvénile, les partenariats qui s'établissent avec d'autres ONG, le Comité des droits de l'enfant,... sont autant de signes positifs. Le Mouvement est composé de très nombreux experts internationalement reconnus. Il convient cependant de ne pas se voiler la face, les défis sont et restent considérables.

Bien des aspects peuvent être améliorés. Mais pour arriver à améliorer tous ces aspects, nous avons besoin d'un mouvement fort, solidaire, engagé et déterminé ; nos objectifs doivent être ambitieux mais réalisables. Nos positions, tant internes qu'externes au mouvement, doivent être plus claires et fortes ».

*Présentation des nouveaux membres... (continue en page 2)*



## Bulletin DEI

- Mai 2012

*Présentation des nouveaux membres... (continued from page 1)*

### Mr. Désiré Aroga ( Cameroun), Trésorier

**« Président national de DEI-Cameroun et l'un des nouveaux conseillers pour l'Afrique, Je voudrais joindre ma modeste contribution à celle des autres membres pour la particularité de ce mouvement en Afrique et afin qu'il reste sous le feu des projecteurs »**

Depuis 1993, date de la création du département camerounais, j'ai été un militant de cette organisation. Et depuis lors, j'ai toujours travaillé pour l'amélioration et l'avancée de cette organisation dans le pays, ainsi que partout où l'occasion a été donnée. Plus précisément au cours de nos réunions statutaires et non-statutaires.

Au cours de ces 19 dernières années de militantisme, j'ai pu acquérir une expérience incontestable que j'ai mis

au service de DEI Cameroun et des organisations de défense des Droits de l'Enfant dont nous avons contribué à leur création au Cameroun.

Je ne doute pas que je puisse promouvoir efficacement les actions de DEI, grâce à cette expérience obtenue au cours des années précédentes, ceci m'a permis de tisser des liens avec des personnes et d'autres structures en Afrique en particulier et dans le monde en général.



### Mr. Abdul Kemokai ( Sierra Leone), Vice Président Afrique

**“En Afrique en particulier, DEI devrait être reconnu par l'union africaine, les agences des Nations Unies et d'autres ONG importantes comme étant l'organisation la plus ingénieuse en matière de justice**



Actuellement directeur exécutif de DEI - Sierra Leone, je fais partie du mouvement depuis 2003 et suis à présent conseiller pour l'Afrique. Ma vision de DEI est un mouvement qui a une forte présence sur tous les continents du monde avec des sections durables et pleines de ressources. En Afrique en particulier, il devrait être reconnu par l'union africaine, par les agences des Nations Unies et par d'autres ONG importantes comme étant l'organisation la plus ingénieuse en matière de justice juvénile, de la même manière ou même plus encore que la réputation dont il jouit au sein de l'ONU à Genève.

DEI devrait avoir une base solide de ressources avec plusieurs alliés importants qui peuvent contribuer à ses travaux techniquement et financièrement. Le mouvement est prévu pour être enrichi avec des ressources humaines de qualité qui ont des valeurs fortes et la passion pour les Droits des Enfants. Il est à espérer que DEI sera en mesure de renforcer son secrétariat international et créer des bureaux régionaux ayant une base durable de ressources et une vision claire. DEI devrait devenir une maison de référence au niveau local, régional et international pour le travail fait et les exemples fixés.

*Présentation des nouveaux membres... (continue en page 3)*



### *Présentation des nouveaux membres... (suite de la page 2)*

#### **Mr. Juan Fumeiro (Uruguay), Vice Président des Amériques**

***“Quel est le rôle que doit jouer notre mouvement, afin de maintenir un rôle de premier plan pour avancer vers un monde plus juste, équitable et inclusif permettant aux Enfants et adolescents de profiter pleinement de leurs Droits?”***



Je fais partie du mouvement international depuis plus de 20ans, et suis le président de DEI-Uruguay en plus du nouveau rôle que je tiens au sein du mouvement, celui de vice-président pour l'Amérique. C'est là notre défi, qui est de définir des stratégies pour aborder la question de la violation des droits des enfants de façon adéquate, en rendant visible et en s'attaquant aux causes réelles du phénomène, en fournissant et en appelant les États à mettre en œuvre ces politiques globales publiques qui tendent à considérer les Enfants comme étant

indispensable pour le développement dans son ensemble car tous les Droits sont liés. Et pour discuter de la jouissance et l'exercice des Droits, nous devons parler de la santé, car l'enfant doit être en bonne santé pour pouvoir en profiter ; et pour être en bonne santé, il faut avoir à manger, être éduqué à avoir une bonne et saine alimentation.

C'est donc notre défi pour obtenir l'appui nécessaire afin de travailler sur ces lignes et de maintenir toute la force du mouvement.

#### **Ms. Perla Ribeiro ( Brésil), Membre**

***« Le contexte mondial actuel nous met au défi de comprendre et de travailler dans un scénario complexe pour la garantie des Droits fondamentaux des Enfants et des Adolescents. »***

Coordnatrice d'ANCED, section nationale de DEI au Brésil je suis désormais conseillère du mouvement en Amérique.

Les défis posés par les modèles de développement, les inégalités sociales et la criminalisation de la jeune population de nos pays ont conduit à de graves violations des Droits humains.

Pour moi, il est essentiel de comprendre que les personnes jouent un rôle principal dans le sort des Enfants et des Droits de l'Adolescent, ceci s'inscrivant dans le cadre d'un vaste mouvement pour la promotion et la défense des

Droits humains fondamentaux; un tel mouvement fait appel à une approche pluridisciplinaire, inter-sectionnelle, multi-professionnelle multiculturelle, afin de reconnaître et de garantir les Droits de l'homme globalement, en travaillant avec une large vue de protection et de prévention des violations des Droits humains, et en maintenant une vision de l'émancipation et l'autonomisation des Enfants et des adolescents en tant que sujets de leurs propres Droits, en alliance avec d'autres groupes marginalisés et vulnérables qui sont dans le besoin et recherche une protection spéciale.



### *Présentation des nouveaux membres... (continue en page 4)*



## Bulletin DEI

- Mai 2012

*Présentation des nouveaux membres... (suite de la page 3)*

### Mr. Rifat Kassis (Palestine), Vice Président Asie et Océanie

**« Au cours de mes mandats en tant que président, j'ai cherché à faciliter et à renforcer un processus de rassemblement des sections et créer une culture de coopération et de solidarité. »**



J'ai servi en tant que président du CEI et du mouvement international de DEI les sept dernières années. Au-delà de cette position, j'ai 25 ans d'expérience dans le domaine des Droits des Enfants au niveau international, tant en termes d'expérience administrative que sur le terrain. J'ai également travaillé en tant que directeur de la section de DEI-Palestine pendant quatre ans.

Ce processus et cette culture, généré à la fois à travers des programmes spécifiques et des pratiques et à travers la tonalité générale et l'«esprit» de l'organisation, sont ce que je ressens, le besoin le plus urgent de DEI - et ce,

compte tenu de la richesse du mouvement, de l'expérience et l'expertise ; DEI en est vraiment capable.

J'espère continuer à cultiver un environnement de travail en commun. En outre, au cours de ma présidence, j'ai dirigé une initiative visant à créer des sections dans le monde arabe, une initiative que je voudrais continuer.

Je pense que cette initiative constitue une opportunité tant pour améliorer l'état des ressources des droits de l'enfant dans la région et à développer des pratiques de travail régional au sein du mouvement DEI.

### Mr. Aloys van Rest (Pays-Bas), Vice Président Europe

**« Mon avis, est que c'est seulement en travaillant ensemble, que nous pouvons amener le mouvement de DEI à être plus percutant et plus effi**

Depuis Juillet 2010 j'ai rejoint Défense des Enfants International, en tant que directeur de la section néerlandaise. Notre commandement est de changer la politique des gouvernements et des institutions dans le domaine des Droits de l'Enfant. C'est un objectif très vaste et ambitieux.

En raison de cette tâche énorme, nous sommes obligés de créer plus d'attention. Nous devons discuter sur les stratégies et les domaines dans lesquels nous pouvons faire la

différence dans le monde entier. Nous avons tous la responsabilité de renforcer l'organisation au niveau local et régional. Nous devons élaborer des stratégies pour renforcer le mouvement de manière structurelle. En cette année de réductions dans tout type de budget gouvernemental, c'est un défi supplémentaire.

Je suis impatient d'aider et de stimuler le mouvement international afin d'en faire une ONG plus professionnelle





# La réunion annuelle du chapitre de l'Amérique Latine et les Caraïbes du Mouvement Mondial pour les Enfants

- Panama, 17 - 19 Avril 2012

La réunion annuelle du chapitre de l'Amérique Latine et les Caraïbes du Mouvement Mondial pour les Enfants (GMC-LAC), espace intégré par les grandes organisations et les réseaux de la Société civile qui travaillent pour les enfants, s'est déroulée dans la ville de Panama du 17 au 19 avril 2012. DEI a eu l'honneur d'y prendre part aux côtés des autorités de l'UNICEF et de l'Institut Latinoaméricain de l'enfant. L'objet principal de la réunion était d'évaluer les résultats du Plan stratégique approuvé à l'avance, de définir les ajustements pertinents pour la prochaine période 2012-2015 et aussi d'élire le nouveau secrétariat.

Le GMC-LAC a mesuré qu'il est important de continuer de faire partie des espaces de suivi tels que le SICA (Système d'intégration de l'Amérique centrale), la CARICOM (la Communauté des Caraïbes) et le MERCOSUR (Marché commun du Sud) qui ouvrent pour l'intégration économique et sociale de la région.

La rencontre a vu l'illustre participation notamment de Rosa María Ortiz - membre de la Commission interaméricaine des Droits de l'homme de l'OEA, de Marta Maurás - Vice-Présidente du Comité sur les droits de l'enfant de l'ONU, de Cecilia Anicama qui représentait Marta Santos Páiz - Représentante spéciale de l'ONU sur la violence faite aux enfants, et de Lida Gloria Lozano de Díaz - Directrice générale du Secrétariat national de l'enfance, de l'adolescence et de la famille et Présidente du Comité directeur de l'Institut interaméricain du garçon, de la fille et de l'adolescent. Les lignes directrices qui ont été approuvées, pour la prochaine période, au cours de la rencontres ont été les suivantes:

- Violence: à ce sujet, le thème de la Justice des mineurs est resté au centre du débat dans différents États à travers propositions fermes qui incluent la baisse des standards en vigueur dans la région - notamment la baisse de l'âge minimum de responsabilité pénale - comme cela vient de se produire en Équateur, au Paraguay, au Brésil, en Uruguay. Il a été convenu que l'articulation avec les espaces déjà mentionnés et l'établissement d'une feuille de route pour le suivi des accords qui sont passés en la matière constituent un outil adéquat pour avancer dans la concrétisation des droits. Dans ce sens, la mise en relation des problématiques nationales et régionales permettront d'organiser des actions pour ménager les efforts et favoriser le travail.

- Participation: on considère que la participation des garçons/filles n'est tou-

jours pas une réalité. De ce fait, il faut travailler à la rendre totalement effective. Ainsi, il importe de se rapprocher des espaces de suivi pour mettre sur pied des procédés de promotion et d'exécution et surtout leur incorporation en termes budgétaires.

- Investissement: En ce qui concerne l'investissement, une étude récente de la CEPAL révèle qu'il existe 175 millions d'enfants pauvres dans la région. Le fossé de l'inégalité se creuse considérablement. Cependant les États ont amélioré leurs économies. Ils ont accru le PIB et le recouvrement fiscal mais ces avancées ne se reflètent pas sur ces segments de la population. Il a été convenu que cette réalité implique la nécessité d'agir pour obtenir des changements dans la gestion des budgets étatiques, de sorte que la redistribution des recettes soit plus équitable et dirigée vers les segments les plus vulnérables. Le GMC-LAC convient que la priorité consiste à inscrire le thème de l'enfance dans l'agenda régional et à promouvoir, dans chaque pays de la région, le suivi des recommandations du Rapport de l'ONU sur la violence, ainsi que celles du Comité des droits de l'enfant de l'ONU. Au niveau national, il a été convenu qu'il était nécessaire de renforcer les groupes pays en encourageant l'intégration de la voix des enfants. À ce sujet, la promotion plans d'action nationales et la définition d'outils pour les contrôler, sont perçues comme étant d'importance supérieure dans la gestion.

D'autre part, étant donné que la période de présentation des candidatures pour la prochaine période d'élections du Comité des droits de l'enfant est proche et face à un risque d'affaiblissement dans la participation régionale, on a estimé qu'il fallait soutenir au maximum l'intégration par le Comité des candidatures de Wanderlino Nogueira, qui a déjà été annoncée par le gouvernement du Brésil, et de Marta Maurás, qui a exprimé sa volonté de continuer mais sous réserve de la décision du gouvernement chilien, ainsi que celle de notre camarade, membre de DEI-Costa Rica, Virginia Murillo, qui bénéficie du soutien des réseaux sociaux du Costa Rica, de l'Amérique centrale et d'autres régions, lesquelles travaillent pour obtenir aussi le soutien de la chancellerie de son pays. DEI-Amériques estime que la préservation de cet espace de suivi constitue un outil fondamental pour la coordination et l'organisation des actions qui encouragent les politiques publiques correspondantes en matière d'enfance et d'adolescence dans la région.







### Représentant de DEI - Palestine à la réunion internationale de l'ONU

[Le Comité pour l'Exercice des Droits Inaliénables du Peuple Palestinien](#) a convoqué une réunion internationale sur la Question de la Palestine le 03 et 04 Avril à l'ONU à Genève. Le thème de la réunion était: «La question des prisonniers politiques palestiniens dans les prisons israéliennes et centres de détention: implications juridiques et politiques». La réunion, conformément aux résolutions de l'Assemblée générale 66/14 et 66/15 du 30 Novembre 2011, visait à sensibiliser davantage la situation des prisonniers politiques palestiniens et à mobiliser la détermination de la communauté internationale afin d'apporter une solution à cette question.

Au nom de DEI - Palestine, M. Khaled Quzmar a participé comme conférencier à la première session plénière (03 Avril), qui traitait de la situation actuelle des prisonniers politiques palestiniens dans les prisons israéliennes et centres de détention, en particulier des aspects juridiques et humanitaires, donnant un aperçu de la situation des prisonniers appartenants à des groupes vulnérables, tels que les femmes, les mineurs et les personnes malades, et l'urgence de leur protection. Quzmar a souligné qu'il y avait plus de 4300 prisonniers détenus dans les prisons israéliennes, dont 216 sont des Enfants. Au cours de la dernière décennie plus de 8.000 enfants ont été arrêtés, en outre, les enfants sont souvent détenus avec des adultes, humiliés et exposés à des mauvais traitements qui ont un impact sévère sur leur développement sain. Le représentant DEI a poursuivi en soulignant que les politiques de l'Autorité occupante étaient abusives et contraires au Droit international des Droits de l'homme, indiquant que le Conseil de sécurité doit assumer ses responsabilités et son rôle en appelant Israël à honorer ses engagements.

M. Jan Borgen de la Commission internationale de juristes a rappelé qu'Israël est en fait lié par le droit international humanitaire et des droits de l'homme, affirmant que la détention administrative violait systématiquement le Droit international et que la façon

dont Israël utilise la détention militaire serait «manifestement illégal». Borgen a poursuivi en mentionnant ce que l'on appelle la «Loi illégale des combattants», qui est appliquée à toute personne qui prend part aux hostilités, directement ou indirectement, contre Israël; la même loi autorise la détention pour un maximum de quatorze jours et refuse toute aide juridique pour un maximum de vingt-et-un jours.

M. Mohammad Albatta du ministère palestinien des Affaires des Prisonniers a affirmé la nécessité pour la réinsertion des prisonniers libérés: les détenus souffrent souvent psychologiquement du syndrome de stress post-traumatique (SSPT). Jusqu'à présent, 20.000 personnes ont bénéficié des programmes de réhabilitation mis en place par le ministère, une fois la réinsertion terminée, s'offre la possibilité de s'inscrire à l'université ou de créer sa propre entreprise - les effets collatéraux de la détention limitant les possibilités d'emploi, ce qui a une répercussion grave sur l'économie dans son ensemble.

Mme Lama Odeh Sharif, superviseur psycho-sociale du programme de réhabilitation des Young Men Christian Association, a souligné les conséquences et l'impact de l'occupation is-

raélienne: situation traumatique pour les Enfants, où des générations ont été marqués pour la vie et donc la société dans son ensemble est compromise. Les Enfants sont particulièrement touchés par la détention, de leur développement naturel et perturbé - plus de 95% des enfants souffrent de stress post-traumatique.

Plus d'informations sur ce sujet disponibles sur le [site web de la section DEI- Palestine](#). Consultez le dernier rapport de DEI - Palestine ([disponible en ligne](#)).





### Groupe de Travail sur les Enfants et la Violence

Le Secrétariat de Défense des Enfants - International agit en tant que coordinateur du Groupe de travail sur les Enfants et la violence, un sous-groupe d'Action Internationale pour les Droits de l'Enfant (anciennement connu sous le nom «Groupe des ONG pour la CIDE).

Le Groupe de travail sur les Enfants et la violence agit en tant que plate-forme pour l'échange d'informations et de stratégies de travail pour poursuivre l'Étude des Nations Unies sur la violence contre les Enfants (2006). Le Groupe de travail agit comme un point focal mondial pour faire avancer les recommandations de l'Étude des Nations Unies sur la violence contre les Enfants à travers le plaidoyer en direction des acteurs clés à Genève, notamment l'ONU, les missions diplomatiques et les institutions internationales, en collaboration avec les organisations de la société civile et des réseaux. Plus précisément, le Groupe de travail collabore étroitement avec le Représentant spécial du Secrétaire général sur la violence contre les Enfants (RSSG / VAC), Mme Marta Santos Pais, et le Représentant spécial du Secrétaire général pour les Enfants et les conflits armés, Mme Radhika Coomaraswamy, en faisant davantage de suggestions, en fonction des mandats, en coordonnant des actions, en organisant des événements, etc.

Le Secrétariat de Défense des Enfants - International a présenté un exposé oral au nom du Groupe de travail au cours de la 19ème session du Conseil des

Droits de l'Homme en mars de cette année. Cette déclaration portait sur des questions pertinentes de cette réunion annuelle dont le thème était « Les Droits de l'Enfant et l'administration de la justice». Les thèmes spécifiques mentionnés étaient les suivants: la détention provisoire, les conditions dans les centres de détention, les mesures de détermination de la peine de détention inadmissibles, l'immigration. La promotion et la mise en œuvre des systèmes de justice adaptés aux enfants ont été encouragées.

Pour voir la l'émission sur le web: [\(+\)](#)

En outre, au cours de 2012, le Groupe de travail a l'intention de collaborer avec le Rapporteur spécial sur la violence contre les femmes, Mme Rashida Manjoo (la violence doit être traitée comme un problème systématique et complexe: la violence contre les femmes a des conséquences directes et indirectes sur les enfants) et le Rapporteur spécial sur les formes contemporaines d'esclavage, Mme Gulnara Shahinian. Le Groupe de travail sur les Enfants et la violence prévoit également de participer à la présentation du rapport analytique du Haut-commissaire sur l'administration de la justice, en particulier la justice pour mineurs (en Septembre); de prendre part à la Journée de Discussion générale « Les droits de tous les Enfants dans le contexte de la migration internationale » du Comité sur les Droits de l'Enfant (Septembre) et de soutenir le renouvellement du mandat du RSSG / VAC (Octobre).



NO CHILD SHOULD BE  
MALTREATED



NO CHILD SHOULD BE A  
VICTIM OF WAR



NO CHILD SHOULD BE  
SEXUALLY ABUSED



DEFENSA DE NIÑAS Y NIÑOS INTERNACIONAL DNI  
DEFENSE DES ENFANTS INTERNACIONAL DEI  
DEFENCE FOR CHILDREN INTERNATIONAL DCI  
*the worldwide movement for children's rights*

## Bulletin DEI

- Mai 2012

### Evènement parallèle sur Kampala

CE MOIS DE MARS À GENÈVE, de nombreuses activités ont eu lieu en la présence et la participation active de tous les représentants nationaux de DEI : une session de formation intense, qui comprenait la participation à la 19e session du Conseil des droits de l'Homme; l'Assemblée générale de DEI, avec l'élection d'un nouveau Conseil exécutif international, et la participation à des événements parallèles dont beaucoup étaient en fait organisé par DEI lui-même.

DEI, en collaboration avec l'African Child Policy Forum (ACPF), a organisé un évènement parallèle spécifique qui portait sur les résultats de la Conférence de Kampala - une conférence mondiale sur la justice des Enfants en Afrique qui s'est tenue à Kampala, en Ouganda en Novembre de l'an dernier et organisée par les deux organisations susmentionnées. L'évènement parallèle, "Justice adaptée aux Enfants en Afrique - Les lignes directrices relatives aux actions pour les enfants dans le système de justice en Afrique", a eu lieu le jeudi 08 Mars; Les principaux orateurs étaient: Gerold Vollmer, Premier Secrétaire de la Mission permanente de l'Autriche à l'ONU ; Mme Marta Santos Pais, Représentante spéciale du Secré-

taire général sur la violence contre les Enfants, le professeur Julia Sloth-Nielsen, également membre du Comité africain d'experts sur les Droits et le bien-être de l'Enfant, et M. Rifat Kassis, ancien président de DEI / DEI - Palestine. Lors de cet événement, le processus pour l'adoption de la Conférence de Kampala a été discuté, en tenant compte de l'arrière-plan, des objectifs et des défis futurs.

Le concept de «L'Enfant - système de justice adapté» a été considéré à tous les niveaux: local, national, régional et international émanant des obligations relatives aux normes et Droits internationaux des Enfants. Le rôle des États dans la mise en œuvre des systèmes de justice adaptés aux Enfants et respectueux de l'allocation des ressources correspondant aux politiques et programmes qui mettent en œuvre de tels systèmes a été également mis en évidence et a été souligné.<sup>(+)</sup>

Il est important que le suivi et l'attuation des résultats de la Conférence de Kampala soient cohérents et renforcés par le Mouvement DEI; il reste encore beaucoup à faire.





### Zoom sur : DEI Angola

L'Angola, pays limitrophe de la République du Congo, de la RDC, de la Namibie et de la Zambie, est le deuxième pays lusophone en Afrique par son étendue et le troisième par sa population. Sa capitale est Luanda, et la langue officielle est le portugais. C'est aussi un pays qui a connu jusque dans les années 2002 une guerre civile menée par la Guérilla qui aura duré 27 ans et entraîné la mort de près de 500'000 personnes, le déplacement de quatre millions de personnes, la destruction totale de l'agriculture et des transports. Le pays ne vivait ainsi plus que de ses exportations de pétrole.

DEI Angola a été créée en 1996. Ce sont en tout 15 membres volontaires y compris des membres permanents qui travaillent d'arrache-pied afin d'accomplir les différents programmes de la Section. Elle travaille également en étroite collaboration avec d'autres organes tels que le Ministère pour l'assistance et l'insertion sociale, le Ministère de l'Education et de la Culture mais aussi avec l'Unicef et bien d'autres encore.

Concernant les activités de la section, la grande majorité vise principalement à promouvoir la réinsertion sociale et professionnelle des Enfants ayant participé directement ou indirectement dans la guerre en tant que combattants, espions, transporteurs de matériaux. De plus, beaucoup d'Enfants ont subi directement les effets de la guerre par des attaques, blessures, enlèvements, la mort des membres de la famille, la séparation ou encore les traumatismes psychologiques causés par la guerre elle-même. Ils ont également été privés d'éducation, de nourriture et de soins de santé alors qu'ils vivaient dans une situation d'extrême précarité, inadéquate à leur développement.

Et très souvent, les familles manquent de moyen pour répondre à leurs besoins de base. Les objectifs de la Section d'Angola sont bien sûr de

permettre une réinsertion de ces Enfants sur le marché du travail en leur faisant faire des apprentissages (formation en tapisserie d'ameublement), mais aussi de les socialiser avec la Convention des Droits des Enfants et enfin de leur offrir un soutien socio-psychologique.

Des projets ont été récemment mis en œuvre :

- En 2009, encadrement de plus de 500 enfants dans les écoles primaires sur les thèmes tels que : les crimes, travail des Enfants, exploitation sexuelle et commerce des Enfants.
  - Entre Juillet - novembre 2009, plus de 500 Enfants se sont retrouvés pour participer à des tournois de football
  - En 2010, pour plus de visibilité, la section a opté pour des cycles de séminaires qui se sont déroulés dans les églises, les écoles et les postes de police qui composent les trois municipalités de la capitale notamment Sambizanga, Cazenga et Cacuaco.
    - o Séminaire sur l'exploitation sexuelle des Enfants (15 Mars & 11 Mai)
    - o Séminaire sur le travail des Enfants (07 Juillet)
    - o Séminaire sur les Enfants en conflit avec la loi (14 Septembre)
    - o Atelier sur le travail des Enfants (24 Octobre)
  - En 2011, DEI-Angola a développé au premier trimestre divers projets qui ont été soumis aux bailleurs de fonds et la section est toujours en attente de financement. De plus, elle a élaboré un projet ponctuel pour des écoles.





### Nouveautés des sections nationales

#### DEI- BELGIQUE

DEI - Belgique, en collaboration avec Dynamo International et le soutien de la Commission Européenne - Le programme PROGRES, a publié un guide sur "la Défense des Droits des Enfants en Europe (un guide pratique)". Le guide met en évidence l'écart entre la rhétorique officielle et la pratique considérable : comment des documents internationaux promouvant les droits de l'enfant sont très souvent inconnus et/ou enfreints sur le terrain ; ce guide tente de combler cette lacune existante : expliquant concrètement comment activer les mécanismes internationaux et apporter de réelles expériences à l'attention des organes de surveillance. Cette publication peut être une référence pour toute personne en contact avec les enfants, et plus précisément pour les travailleurs de rue qui sont les témoins directs de la non-exécution et la violation des normes internationales.

#### DEI- CÔTE D'IVOIRE

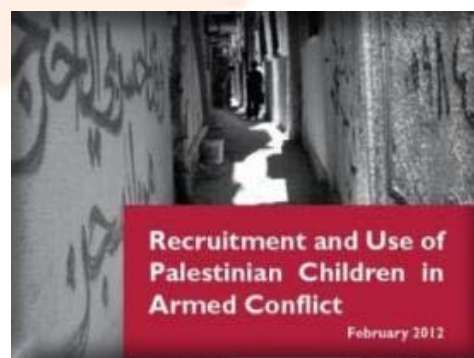


Comme l'Education civique et morale, le programme "AFLA-TOUN" va faire son entrée des écoles préscolaires et primaires de Côte d'Ivoire. Ce programme est proposé par "Défense des enfants international" Côte d'Ivoire (DEI-CI) et soutenu par Citibank. Il enseigne aux enfants "le respect de l'engagement, l'épargne, l'honnêteté, faire toutes les choses de son mieux possible, le partage de ses sentiments et être aimable". Le lancement de ce nouveau programme qui va éduquer les Ivoiriens du futur à ces valeurs a eu lieu, au cours d'une sobre cérémonie, à l'EPP Port-Bouët 1B, le vendredi 23 mars dernier. Pour l'article entier [\(+\)](#)

#### DEI- PALESTINE

##### Nouveau rapport de DEI- Palestine sur le recrutement d'enfants dans les conflits armés

Le 23 avril 2012, DEI-Palestine a publié un nouveau rapport: recrutement et utilisation d'enfants palestiniens dans les conflits armés. Le recrutement et l'utilisation d'enfants dans les conflits armés est interdit conformément au droit international, et peut prendre plusieurs formes, allant de la participation directe aux combats, à des rôles subsidiaires, tels que agissant comme informateurs. L'interdiction inclut également l'utilisation d'enfants comme boucliers humains. Le rapport constate que dans le contexte de l'occupation militaire du territoire palestinien, à la fois l'Israël et les groupes armés palestiniens ont violé l'interdiction.



Le rapport couvre une période de huit ans entre 2004 et 2011 (période de référence pour la réalisation de ce rapport) et identifie trois circonstances où les enfants sont particulièrement vulnérables au recrutement par les deux partis du conflit :

- L'utilisation d'enfants comme boucliers humains par l'armée israélienne;
- Le recrutement d'enfants comme informateurs par les interrogateurs israéliens; et
- L'utilisation d'enfants dans les hostilités par des groupes armés palestiniens.

Le rapport complet est disponible [en ligne](#) et des copies papier sont disponibles sur demande

*Nouveautés des sections... (continue en page 2)*



## Bulletin DEI

- Mai 2012

### Nouveautés des sections ... (suite de la page 1)

#### DEI- Palestine : l'Assemblée Générale annuelle

Le 20 avril 2012, DEI-PALESTINE a tenu sa réunion annuelle de l'Assemblée Générale au bureau principal de DEI-Palestine à Ramallah. Pendant la réunion, le récit et les rapports financiers vérifiés ont été présentés. Les membres d'Assemblée Générale ont reconnu les accomplissements, réalisations de DEI-Palestine et de son personnel et ainsi exprimé leur satisfaction. Puis, les élections du comité des directeurs ont eu lieu, la nouvelle liste des membres du comité se compose de: Mme Randa Siniora (Président) ; M. Zakariya Odeh (Vice-Président); Mme Fatima Daana (Secrétaire); M. Husam Sababa (Trésorier); M. Fayez Al Fasfous (Membre); Mme. Sulayma Abu Al Haj (Membre); M. Mahmoud Jiddeh (Membre); Mme. Majdouleen Assaf (Membre); M. Hassan Abed Aljawad (Membre).



#### DEI- ZIMBABWE

Salutations à tous les défenseurs des droits de l'enfant. Nous vous écrivons pour vous présenter notre nouveau [site web](#), et notre [page facebook](#) ; Les deux sont les plates-formes pour les défenseurs des droits de l'enfant » tenu par Défense des Enfants International Zimbabwe. C'est notre façon de tendre la main à nos bénéficiaires et partenaires du Zimbabwe et dans le monde, il s'agit d'une plate-forme ouverte pour vous permettre de communiquer et de partager des idées avec nous pour promouvoir l'esprit de réseau comme nous travaillons à construire un mécanisme réactif de réponse aux violations des droits des enfants au Zimbabwe.

#### DEI- URUGUAY

DNI l'Uruguay a renouvelé [son site web](#) et espère ainsi offrir un meilleur service et l'échange d'informations pour ceux qui sont impliqués ou intéressés par les questions de l'enfance et l'adolescence. La nouvelle proposition comprend une page de couverture avec des nouvelles mises à jour concernant les enfants de la région, et ajoutant progressivement de nouveaux espaces pour l'échange avec le public. Au-delà de l'amélioration du site pour les visiteurs, cette page inclut des outils de gestion nouveaux et de gestion pour les projets en cours. Dispositifs en ligne visant à la professionnalisation de l'approche sociale d'éducation et de construire des ponts d'informations avec d'autres ONG, l'INAU et le système de justice pour mineurs.